



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos des déclarations présidentielles au sujet de France Télévision

L'UGS s'inquiète fortement des déclarations du Président de la République au sujet de la disparition d'une partie du financement du service public.

L'exemple qu'il a donné de la télévision publique anglaise et allemande, est en contradiction avec sa proposition. En effet, les télévisions publiques de ces pays sont financées d'une façon pérenne par une forte redevance, régulièrement réévaluée.

Supprimer la publicité pour la taxer auprès des opérateurs privés, n'assure en rien un financement pérenne du service public.

L'idée d'un service public libre de publicité et financé par un impôt sur cette même publicité, a été émise dès 1990, avant l'existence de l'Internet, de la télévision sur la téléphonie mobile, de la VOD, avant la multiplication des chaînes privées et la mondialisation de l'actionariat. Le marché était clairement défini et en pleine expansion suite à la privatisation des chaînes, ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, la publicité s'oriente vers des supports volatiles qui ne sont pas taxables dans la réalité de nos juridictions. (La réaction négative de M6 en est le premier exemple.)

Les auteurs veulent un financement pérenne qui garantisse un avenir à notre télévision publique. Taxer la publicité des opérateurs privés produira l'inverse : un financement provisoire et précaire. Sans financement stable, validé par les règles européennes, nous verrons la diminution, puis la disparition de la création et de la diversité française.

Nos craintes sont justifiées par des exemples inquiétants comme celui du cinéma anglais, florissant tant que son financement était assuré par la Loterie Nationale anglaise, et brusquement ruiné dès que cet argent fut affecté ailleurs.

Toute la filière de création (cinéma, fictions, animation, documentaires, captations etc.) dépend de la volonté des politiques. Si supprimer la publicité à France Télévision est une mesure cohérente avec la vocation même d'un service

public, rendre son financement aléatoire, fluctuant ou incertain, revient purement et simplement à le ruiner à plus ou moins courte échéance.

Une véritable réforme ne peut qu'être pérenne. Vider le groupe France Télévision de ses capitaux ruinerait la création.